



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article116>

4 septembre 1870

- Notre Agenda républicain -



Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La naissance de la Troisième République, le 4 septembre 1870, coïncide avec la volonté des républicains de renverser le régime de Napoléon III, alors tombé aux mains de l'ennemi prussien. Le programme politique qui se nomme « programme de Belleville », aux dispositions duquel avait souscrit Gambetta à la veille des élections de 1869, illustre mieux que tout autre l'ambition réformatrice des républicains : séparation de l'Eglise et de l'Etat, instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, garantie des libertés. La Troisième République fut « *la plus longue des Républiques* », puisqu'elle a connu soixante dix ans d'existence et elle a, en effet, progressivement mis en oeuvre ces réformes, dans des tensions permanentes.

Cela ne s'est pas fait naturellement, tant s'en faut. Car si la « *Révolution du 4 septembre* » est une révolution juridique et un symbole fort, il fallut presque 10 ans pour que le principe alors énoncé devienne institutionnel. Ces dix ans furent marqués par des conflits et même des massacres, en particulier par la répression sanglante de la Commune en 1871 par un gouvernement privilégiant l'ordre contre la justice, par la montée en puissance des monarchistes qui tentèrent de rétablir l'Ancien Régime, par la présidence du monarchiste Mac-Mahon, enfin par les lois constitutionnelles de 1875 qui définissaient ce que pourrait être pratiquement le régime politique. Les dernières tentatives monarchistes furent brisées par les élections législatives qui confirmèrent une majorité républicaine. La formule de Gambetta « *Quand le peuple aura parlé, il faudra se soumettre ou se démettre* » trouva alors sa traduction. Mac Mahon reconnaît que : « *La Constitution de 1875 a fondé une République parlementaire en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres* ». En 1879, le Sénat élit une majorité républicaine, ce qui entraîne la démission de Mac Mahon et la reconnaissance de la prééminence du Parlement. Le régime républicain était enfin installé.

Depuis le 4 septembre 1870, l'école publique, le droit au travail, la liberté de la presse, des syndicats et des associations, la protection sociale, la laïcité, le suffrage universel ont été inscrits dans le marbre constitutionnel et, en dépit des attaques auxquels ils sont soumis, sont restés le socle de notre société. Les acteurs de ces réformes, aujourd'hui attaqués, furent des pionniers de la démocratie actuelle. Ils avaient confiance dans les facultés humaines, dans la démocratie représentative et dans le progrès de la raison.

C'est tout ce passé qui est aujourd'hui attaqué.